COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LYON – Vendredi 6 novembre 2026

Mois sans tabac : les Hospices Civils de Lyon et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes engagés en faveur du dépistage et de la prévention du cancer du poumon

À l'occasion de Novembre Perle et du Mois sans tabac, les Hospices Civils de Lyon (HCL) et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) font le point sur le programme national pilote IMPULSION, six mois après son lancement, et reviennent sur les dispositifs qui favorisent le dépistage, la prévention du tabagisme et l'accompagnement vers l'arrêt.

Cancer du poumon : 21 000 personnes touchées en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes

En France, le cancer du poumon est le 2e cancer le plus fréquent chez les hommes et le 3e plus fréquent chez les femmes. Il est la 1ère cause de mortalité par cancer chez les hommes et la 2e chez les femmes. En 2023, selon l'Institut National du Cancer (INCa), **52 777 nouveaux cas ont été recensés et 31 167 personnes en sont décédées.** Son pronostic dépend notamment du stade auquel la maladie est diagnostiquée. Or, elle reste souvent silencieuse à ses débuts : environ 70 % des cancers du poumon sont ainsi découverts à un stade avancé (stades III ou IV), lorsque les possibilités de traitement curatif sont plus limitées.

« En 2024, 21 000 personnes étaient atteintes d'un cancer du poumon dans notre région. La même année, près de 5 500 nouveaux patients ont été diagnostiqués et 3 500 décès recensés. Face à cette réalité, notre priorité est d'agir le plus tôt possible, en renforçant la lutte contre le tabagisme, premier facteur de risque, et en facilitant l'accès au dépistage, notamment pour les populations les plus éloignées du système de santé. Ainsi, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a dédié en 2026 4,8 millions d'euros pour des actions de prévention des addictions, dont 1,7 million exclusivement destinés à la lutte contre le tabagisme. »

Cécile COURRÈGES, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

« Face au cancer du poumon, nous avons une responsabilité collective : faire progresser la prévention et permettre à chacun de bénéficier des avancées en matière de dépistage. En tant que CHU, les HCL ont un rôle moteur à jouer pour faire émerger de nouvelles approches, en lien étroit avec les acteurs du territoire, et contribuer ainsi à faire évoluer les pratiques au bénéfice de la population. »

Raymond LE MOIGN, directeur général des Hospices Civils de Lyon

Le dépistage vise à détecter la maladie plus tôt, avant l'apparition des symptômes, afin d'améliorer les chances de guérison et de limiter le recours à des traitements lourds *(pour plus d'information, écoutez le podcast Découvrir le dépistage du cancer du poumon réalisé par l'INCa)*. Les études internationales menées au cours des quinze dernières années montrent qu'il peut réduire de 20 % la mortalité par cancer du poumon et de 5 % la mortalité toutes causes.

Le tabac étant le principal facteur de risque du cancer du poumon, la prévention et l'accompagnement vers l'arrêt restent indissociables du dépistage. C'est cette approche complémentaire que vise à renforcer le programme pilote IMPULSION, en évaluant les modalités de déploiement d'un dépistage organisé auprès des personnes les plus exposées.

IMPULSION : les premiers résultats d'une nouvelle approche du dépistage

Le programme IMPULSION, coordonné par les HCL et l'Assistance publique–Hôpitaux de Paris (AP-HP), constitue une étape importante dans la perspective d'un dépistage organisé du cancer du poumon en France. Financé à hauteur de 6 millions d'euros par l'INCa, il a débuté en mai 2026 dans cinq régions pilotes : Île-de- France, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne- Rhône-Alpes. Il s'est étendu progressivement au reste du territoire depuis septembre 2026.

Le programme reçoit également un soutien financier de la direction générale de la santé et des Agences régionales de santé pour le développement sur les territoires. Ainsi, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a participé au déploiement régional en allouant un financement de 150 000 € en 2025 et de 150 000 € en 2026.

Le programme prévoit d'inclure 20 000 personnes sur environ 18 mois. Il s'adresse aux personnes âgées de 50 à 74 ans qui fument ou ont arrêté de fumer depuis moins de 15 ans, avec une consommation cumulée d'au moins 20 paquets-années (soit un paquet de 20 cigarettes par jour pendant un an ou deux paquets sur 6 mois). Le parcours repose sur un scanner thoracique à faible dose, un examen d'imagerie permettant de rechercher d'éventuelles anomalies pulmonaires, et intègre systématiquement une proposition d'accompagnement vers l'arrêt du tabac. **Chaque participant sera suivi pendant cinq ans afin d'évaluer les conditions de mise en œuvre d'un dépistage organisé, notamment l'adhésion des participants et la coordination de leur parcours.**

Pour faciliter l'accès au programme, plusieurs modalités d'inclusions sont prévues : orientation par un médecin investigateur, repérage dans certains centres d'examen de santé de l'Assurance Maladie, notamment pour les personnes les plus éloignées du système de santé, ou encore démarche directe par le centre d'appel national 34 33 et via le site depistage-cancer-poumon.fr.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la mobilisation se poursuit. Au 22 octobre 2026, 1 041 personnes avaient été incluses dans le programme, sur un objectif régional de 2 500 participants. À l'échelle nationale, 3 173 personnes avaient alors rejoint l'expérimentation. Le déploiement régional s'appuie sur 19 centres autorisés à inclure des participants, au sein d'un réseau national de 63 centres ; 35 centres sont autorisés à réaliser les scanners.

Ces premiers résultats soulignent un enjeu pour la suite : diversifier les voies d'accès au dépistage afin de toucher davantage de personnes éligibles.

« Le cancer du poumon reste un enjeu majeur de santé publique, car il est encore trop souvent diagnostiqué à un stade avancé. Avec IMPULSION, nous évaluons les conditions de mise en œuvre d'un dépistage organisé auprès des personnes les plus exposées. Pour que cette démarche porte ses fruits, nous devons aussi faciliter l'accès au programme, en mobilisant les professionnels de santé et en proposant aux personnes concernées un parcours coordonné, qui intègre également l'accompagnement vers l'arrêt du tabac. »

Pr Sébastien COURAUD, pneumologue aux Hospices Civils de Lyon et coordonnateur du programme IMPULSION

Des dispositifs innovants complémentaires au programme IMPULSION

- ### PROMÉTHÉE : accompagner chacun vers l'arrêt du tabac

Le dépistage du cancer du poumon est aussi une occasion d'agir sur son principal facteur de risque : le tabagisme. C'est tout l'enjeu de l'articulation entre IMPULSION et PROMÉTHÉE, la plateforme interrégionale de télé-tabacologie destinée à faciliter l'accès à un accompagnement spécialisé vers l'arrêt du tabac.

Concrètement, PROMÉTHÉE repose sur des consultations à distance assurées par des infirmières formées au sevrage tabagique. Ce format permet de **bénéficier d'un suivi personnalisé sans avoir à se déplacer, notamment pour les personnes qui vivent loin des structures spécialisées ou rencontrent des difficultés d'accès à ces consultations.** Jusqu'à quatre rendez-vous peuvent être proposés afin d'accompagner les différentes étapes de la démarche, de soutenir la motivation et d'aider les participants à maintenir leur arrêt dans la durée. Les infirmières de la plateforme peuvent prescrire des substituts nicotiniques, ainsi que la varénicline dans le cadre d'un protocole de coopération innovant.

Au-delà de l'accompagnement proposé, PROMÉTHÉE prévoit une évaluation auprès d'environ 1 800 participants sur deux ans dans toute la France. Le suivi permettra notamment d'étudier les résultats en matière d'arrêt du tabac à douze mois et d'évaluer l'apport de cet accompagnement à distance.

- ### Aller à la rencontre des publics pour faciliter l'accès au dépistage

Plusieurs initiatives se développent en Auvergne-Rhône-Alpes pour aller vers des publics qui n'ont pas ou peu accès aux dispositifs de prévention. Du scanner mobile à l'information de proximité, ils interviennent à différentes étapes du parcours pour sensibiliser les publics, repérer les personnes éligibles et faciliter leur orientation.

Le Pneumobile : un dispositif itinérant au plus près des habitants



Déployé depuis juin 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, le Pneumobile des HCL permet d'aller à la rencontre des populations éloignées du système de santé. Doté d'un scanner embarqué, il s'inscrit dans une démarche de prévention et de dépistage des maladies respiratoires, dont le cancer du poumon.

Son intervention permet également d'informer les personnes, d'identifier celles qui pourraient bénéficier d'une démarche de dépistage et de les orienter vers les professionnels et les structures adaptés. L'articulation avec les filières de soins du territoire est essentielle pour assurer la continuité du parcours.
Entre juin et décembre 2025, 1 000 patients ont pu bénéficier du passage du Pneumobile.
Le financement de ce dispositif inédit est rendu possible grâce au soutien des partenaires des HCL : l'Union européenne, l'Institut National du Cancer, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que des financeurs privés (AstraZeneca, Groupe Adène, Canon, BD Biosciences) et des partenaires associatifs (Ligue contre le Cancer, Comité Départemental contre les maladies respiratoires du Rhône).

SISIPHE : sensibiliser au plus près des lieux de vie



Depuis novembre 2026, le Stand itinérant de sensibilisation et d'orientation pour la prise en charge du dépistage du cancer du poumon (SISIPHE) vient compléter ces actions. Environ 80 missions par an sont prévues, dans des lieux de vie tels que les marchés, les villages santé ou les entreprises, avec une attention particulière portée aux territoires où l'accès aux dispositifs de prévention est moins aisé.

Porté par le Comité National contre les Maladies Respiratoires, le stand permet de sensibiliser le public au dépistage et d'accompagner les personnes dans une première évaluation de leur éligibilité. Il ne réalise pas le dépistage lui-même : sa vocation est de répondre aux questions, de faciliter l'orientation et de préparer, si nécessaire, l'accès aux autres dispositifs.

Un dispositif mobile complémentaire à partir de 2027

Prévu à partir de 2027, le projet CENTAURE doit renforcer la démarche d'« aller-vers » grâce à un camion déployé dans plusieurs régions, dont l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et la Nouvelle-Aquitaine. Le dispositif devrait être présent deux mois par an en Auvergne-Rhône-Alpes avec, à son bord, un infirmier et un intervenant de la Ligue contre le cancer.

Le parcours envisagé associera évaluation de l'éligibilité, inclusion dans le programme, spirométrie (diagnostic de l'asthme et de la bronchopneumopathie chronique) et consultation de tabacologie. En complément du Pneumobile et de SISIPHE, CENTAURE doit contribuer à rapprocher les premières étapes du parcours des personnes les plus éloignées de l'offre de prévention et de soins.

Prévention contre le tabagisme en Auvergne-Rhône-Alpes

Novembre Perle et Mois sans tabac

Chaque année, Novembre Perle et le Mois sans tabac sont l'occasion de rappeler l'importance de la prévention du cancer du poumon. Or, l'arrêt du tabac reste un levier majeur pour réduire les risques.

Pour sensibiliser le public, de nombreux partenaires se mobilisent en Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez les animations et les actions de prévention organisées par les HCL dans le cadre du Mois sans tabac ici.

Focus sur les dispositifs de prévention contre le tabagisme financés par l'ARS

L'ARS, pour sa part, finance plusieurs actions de prévention contre le tabagisme, dans le cadre de son plan de lutte contre le tabac 2024-2027.

- Les **Lieux de santé sans tabac** : 86 établissements engagés dans la démarche fin 2025, avec un soutien financier de l'ARS de 525 K€ en 2026 pour 10 établissements.

- La **démarche *Making Every Contact Count*** (Faire de chaque contact une opportunité) : 22 établissements retenus pour renforcer le repérage du tabagisme et l'accompagnement des patients – financement : 880 000 €.
- La **formation au sevrage tabagique** : 27 structures d'exercice coordonné (maisons de santé pluriprofessionnelles et communautés professionnelles territoriales de santé) identifiées pour bénéficier d'actions de sensibilisation des professionnels.
- Les **Campus sans tabac :** deux campus engagés à Clermont-Ferrand et Saint-Étienne pour promouvoir des environnements sans tabac.
- Le **programme Handiprev :** 119 000 € consacrés à la prévention des addictions auprès des jeunes en Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique.
- Le **développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes :** les CPS renforcent la capacité des jeunes à résister à la pression sociale et réduisent les comportements à risque, contribuant ainsi à prévenir l'initiation et la consommation de tabac.

Contacts presse : HCL : presse@chu-lyon.fr - 06 74 68 65 49
ARS Auvergne-Rhône-Alpes : ars-ara-presse@ars.sante.fr - 04 27 86 55 55